

## Retour sur une controverse franco-allemande : l’Affaire Paris-Berlin (1904-1914)

Régis Schlagdenhauffen

L’« Affaire Paris-Berlin<sup>1</sup> » éclate en 1904 au sein des *Archives d’anthropologie criminelle*. Cette controverse, qui a pour objet la sexualité, fait un étrange écho aux tensions politiques qui opposent la France à l’Allemagne depuis le Traité de Francfort. Humiliée par sa défaite militaire de 1871 et la perte de l’Alsace-Moselle, la France ne cesse depuis de craindre son puissant voisin et de se mesurer à lui. La politique étrangère, les luttes d’influence en Europe et les ambitions coloniales rivales, notamment au sujet du Maroc (« Crise de Tanger » en 1905 et « Crise d’Agadir » en 1911) constituent le champ habituel de la confrontation. Au-delà des intérêts de puissance, Français et Allemands prétendent porter, chacun pour leur compte, un certain rapport à la culture et à la civilisation. Pour les Allemands, la victoire de 1871 est la preuve indubitable de la supériorité germanique. Pour les Français, le germanisme, quelles que soient les réussites matérielles allemandes, porte en lui un élément de « barbarie » qui ne pourra jamais prétendre à égaler l’héritage gréco-latin dont la France est issue.

Un éclairage étonnant sur cette controverse anthropologique sur fond de nationalisme exacerbé nous est fourni par l’« Affaire Paris-Berlin ». L’objet de la querelle est de savoir qui, de Paris ou de Berlin, est la capitale de l’homosexualité et, par extension, de déterminer une fois pour toutes si l’homosexualité est un phénomène plutôt latin ou german.

À partir de 1905, le juriste et sexologue alsacien Eugène Wilhelm, prend part à la discussion tout d’abord en intervenant « anonymement » puis, à partir de 1908, sous le pseudonyme qui l’a rendu célèbre (Numa Praetorius)<sup>2</sup> et enfin, à partir de 1912, en son nom propre<sup>3</sup>. La position de Wilhelm alias Numa Praetorius a été étonnamment négligée par certains auteurs qui se sont penchés sur l’Affaire. La place originale qu’il occupe est révélatrice de sa volonté de dépasser la typologie à l’œuvre dont les limites sont visibles à la fois dans l’anthropologie raciale de l’époque (l’appartenance des Alsaciens à une prétendue race) et dans la sexologie émergente (dont les fondements sont de plus en plus marqués par une opposition radicale entre hétérosexualité et homosexualité).

---

<sup>1</sup> Nous reprenons l’expression de Patrick Cardon : CARDON P., *Discours littéraires et scientifiques fin de siècle*, Paris, Orizons, 2008, p. 135-80.

<sup>2</sup> Le choix de ce pseudonyme est une référence explicite à Numa Numantius, pseudonyme du juriste allemand Karl-Heinrich Ulrichs, considéré comme le père fondateur du mouvement d’émancipation homosexuel. Cf. *infra*.

<sup>3</sup> D’un point de vue méthodologique, nos sources sont de trois ordres. A commencer par le *Journal* inédit d’Eugène Wilhelm (1885-1951), puis les articles publiés par les auteurs qui sont au cœur de l’Affaire : articles scientifiques publiés par Wilhelm (ainsi que sous son pseudonyme « Dr. Numa Praetorius ») dans diverses revues francophones et germanophones ; articles publiés par le publiciste et écrivain Marc-André Raffalovich, le neurologue genevois Paul-Louis Ladame, le médecin Georges Saint Paul (*alias* Dr. Laupt) et le psychiatre et criminologue Paul Näcke. La plupart des articles ont été publiés dans les *Archives d’anthropologie criminelle*, revue cofondée par Gabriel Tarde et par le médecin légiste Alexandre Lacassagne. A ces sources primaires, s’adjoignent quelques ouvrages de référence qui traitent de l’« Affaire Paris-Berlin », tels que *Discours littéraires et scientifiques fin de siècle* (*op. cit.*) ; MURAT L., *La loi du genre : une histoire culturelle du troisième sexe*, Paris, Fayard, 2006 et TAMAGNE F., *Histoire de l’homosexualité en Europe. 1919-1939*, Paris, Seuil, 2000.

Le rôle de Wilhelm ne peut cependant pas être saisi dans toute son ampleur sans tenir compte de la double position d'intermédiaire qui est la sienne : à la fois intermédiaire culturel entre la France et l'Allemagne parce qu'Alsacien - de nationalité allemande mais resté sentimentalement et culturellement attaché à la France ; en même temps, intermédiaire « sexuel » puisqu'attiré à la fois par les hommes et les femmes.

### ***Les groupes uranistes à Paris et à Berlin***

C'est la publication d'un article intitulé « Les groupes uranistes à Paris et à Berlin » signé Marc-André Raffalovich qui est à l'origine de l'affaire<sup>4</sup>. L'auteur, connu pour son mysticisme et sa défense d'une forme d'amour platonique entre hommes, propose dans son article d'explorer successivement les cultures uranistes parisienne et berlinoise<sup>6</sup>. S'agissant de Paris, y sont décrits, avec l'appui de citations de seconde main<sup>7</sup>, les nombreux bars d'invertis de la ville<sup>8</sup>. C'est à un voyage dans les bas-fonds des milieux pédérastiques de Paris, dont les membres « se retire[nt] du commun des hommes, mange[nt] dans des restaurants, se f[on]t coiffer chez des coiffeurs ; habite[nt] dans un hôtel dont les patrons sont de vieux sodomites<sup>9</sup> », que nous invite Raffalovich par l'intermédiaire de son informateur. L'auteur nous offre une virée dans un monde inaccessible au quidam, un monde chthonien en marge de la société globale, à la fois clos et rebutant, dont les codes, les rites et les habitudes des initiés rappellent par certains aspects les sabbats des sorcières d'un autre temps.

À cette description de Paris s'oppose celle du Berlin homosexuel, elle aussi de seconde main. Le récit, inspiré d'un article publié par le psychiatre et criminologue Paul Näcke dans *Archiv für kriminalanthropologie und Kriminalistik*<sup>10</sup>, fait état de l'existence d'une société distinguée, organisée au sein d'une grande association sous l'égide du Dr. Magnus Hirschfeld, cofondateur du Comité scientifique humanitaire (1897). Les passages repris par Raffalovich offrent une description du Berlin homosexuel qui ne mentionne aucunement l'existence de restaurants, coiffeurs et autres hôteliers invertis. Il met au contraire l'accent sur une société policée, où les uranistes berlinois tiendraient salon, partageant discussions intellectuelles et réflexions scientifiques sur les mystères de l'amour entre hommes.

Jusqu'ici, nous pourrions ne rien trouver à redire à cette comparaison qui n'en est pas réellement une mais qui semble néanmoins mettre en avant l'idéale organisation des Berlinoises en comité. Et pourtant, c'est bien ce dernier point, celui de l'organisation des homosexuels qui pose problème à Raffalovich. Selon lui, le Comité scientifique humanitaire considérerait la licence des mœurs comme un bonheur : l'identité homosexuelle peut être vécue d'une façon positive et au grand jour et non pas ou plus comme un vice honteux dont l'expression ne peut se faire qu'en retrait du monde. Ce dernier point s'inscrit pleinement au sein des

---

<sup>4</sup> RAFFALOVICH M.-A., « Les groupes uranistes à Paris et Berlin », *Archives d'anthropologie criminelle*, 19, 1904, p. 926-936.

<sup>6</sup> Le terme d'uraniste (Urning en allemand) a été forgé en 1864 par le juriste allemand Karl Heinrich Ulrichs (1825-1895), plus connu sous le pseudonyme de 'Numa Numantius' et considéré comme le père fondateur du mouvement d'émancipation homosexuelle.

<sup>7</sup> Fournies à Raffalovich par J.-K. Husymans par l'intermédiaire de Jean Lorrain.

<sup>8</sup> HUYSMANS J.-K., *A propos. Interviews, réponses et opinions*, présentation par René-Pierre Colin, Rezé, Séquences, 2000, p. 96.

<sup>9</sup> RAFFALOVICH M.-A., « Les groupes uranistes à Paris et Berlin », *op. cit.*, p. 927.

<sup>10</sup> NÄCKE P., « Ein besuch bei den Homosexuellen in Berlin. Mit Bemerkungen über Homosexualität », *Archiv für Kriminalanthropologie und Kriminalistik*, 15, 1904, p. 244-63.

débats de l'époque, dans le contexte d'un début de codification des sexualités opposant partisans de l'inné et de l'acquis, partisans de la maladie à ceux du crime, tenants d'une identité honteuse qui se doit d'être mise en veilleuse et tenants d'une identité positive.

L'opposition majeure que met en valeur l'article de Raffalovich s'inscrit comme une ligne de fracture intellectuelle, renforcée par l'hostilité franco-allemande. Elle se prolonge par une quinzaine d'articles publiés dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, entre 1905 et 1914, ainsi que dans les *Vierteljahresberichte des Wissenschaftlich-humanitären Komitees*, *Archiv für kriminalanthropologie und Kriminalistik*, *Sexual-Probleme* et oppose en premier lieu Näcke, Laupt et Raffalovich au sujet de la diffusion de l'homosexualité en France et en Allemagne.

Selon les défenseurs de ce qu'il convient d'appeler la position française, l'homosexualité est une rareté en France, à l'inverse de l'Allemagne. Dans un article intitulé « Dégénérescence ou pléthore<sup>11</sup> », Laupt affirme que « l'immense majorité des Français ignore tout de l'homosexualité [car] l'inversion masculine est extrêmement rare en France et dans tous les pays latins [tandis qu'] en Allemagne, elle est extrêmement répandue<sup>12</sup>. » Plus encore, pour Laupt, tout oppose les mœurs françaises aux mœurs allemandes. Pour preuve, « en Allemagne, les absorptions d'immenses quantités de bières par des jeunes veulent qu'ils aillent ensuite tous se coucher tandis qu'en France les vadrouilles des étudiants finissent inévitablement à la maison publique<sup>13</sup>. » En résumé, pour Laupt, les Français seraient de « vrais hommes » et c'est ce qu'il faut bien comprendre à travers la référence aux bordels, lieu d'expression privilégié de la force virile<sup>14</sup>. Pour Laupt, l'influence religieuse joue un rôle déterminant dans le développement de l'homosexualité. Selon lui, les églises catholiques sont toute imprégnées de charme féminin à la différence des temples protestants et c'est cette présence féminine naturelle dans la France catholique qui empêche les Français de sombrer dans l'inversion.

Pour revenir au cœur du débat, « les Allemands ont réuni sur l'homosexualité des documentations d'une incomparable richesse. Cette richesse de documentation n'est pas seulement un témoignage des qualités de méthode, de l'ardeur au travail des savants allemands, elle est une preuve, entre beaucoup d'autres, de ce que les cas d'inversion foisonnent en Allemagne<sup>15</sup>. » Selon les tenants de la position française, tout (religion, culture, science) concourt à ce qu'en France l'homosexualité reste un phénomène rare et quasi méconnu, à l'inverse de l'Allemagne.

La réfutation allemande, présentée par Näcke, ne tarde pas. « On dit que parmi les peuples romands ou latins, il y a moins d'uranistes que parmi les peuples teutoniques<sup>16</sup>. » Pour Näcke, et c'est ainsi qu'il prend habilement les tenants de la position française à revers, si les Français clament haut et fort qu'ils sont rebutés par l'homosexualité, c'est qu'en France les homosexuels n'ont pas d'autre choix que de vivre cachés. C'est leur absence de l'espace public qui rend toute véritable étude scientifique difficile ! Näcke conclut en faisant part de

---

<sup>11</sup> LAUPTS, « Dégénérescence ou pléthore », *Archives d'anthropologie criminelle*, 23, 1908, p. 732-749.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> CORBIN A., *Les filles de noce : misère sexuelle et prostitution, 19e et 20e siècle*, Paris, Aubier Montaigne, 1978.

<sup>15</sup> LAUPTS, « Dégénérescence ou pléthore », *op. cit.*, p. 741.

<sup>16</sup> NÄCKE P., « Le monde homo-sexuel de Paris », *Archives d'anthropologie criminelle*, 20, 1905, p. 182-85.

son désarroi et de son scepticisme quant à la description esquissée par Raffalovich du monde homosexuel de Paris, car il ne connaît « malheureusement personne qui ait visité à fond le monde homo-sexuel de cette capitale<sup>17</sup>. »

### ***L'intervention d'Eugène Wilhelm au sein de la controverse***

Les choses auraient pu en rester là si un lecteur n'avait décidé de prendre l'appel de Näcke au mot. Dans la livraison suivante des *Archives*, Näcke publie une note complémentaire<sup>18</sup> qui reprend *in extenso* le contenu d'une lettre reçue d'« un personnage de haute culture, fin critique et écrivain scientifique (et lui-même homo-sexuel). » Cet anonyme, fin connaisseur de Paris et Berlin, n'est autre qu'Eugène Wilhelm. En faisant usage de ce procédé, il s'introduit certes masqué, mais pour le moins avec éclat, dans la dispute<sup>19</sup>. La lettre, longue de trois pages, véritable description ethnographique du gai Paris et du gai Berlin effectue d'incessants va-et-vient entre les deux capitales et démontre, par la même occasion, la totale méconnaissance de la subculture homosexuelle de Raffalovich. Ainsi, à Paris, « des restaurants homosexuels dans le sens berlinois, il n'y en a point [...] en revanche il y a beaucoup de bains à Paris. Par exemple, le bain de la rue de Penthièvre où, il y a seize ans environ, une vingtaine d'homosexuels, pour avoir occasionné des scandales publics, furent arrêtés, puis condamnés de six mois à deux ans de prison<sup>20</sup>. [...] Dans le quartier industriel et négociant au voisinage de la place de la République, se trouvait, il y a deux ans, un bain fréquenté presque exclusivement par des jeunes gens de quinze à vingt-deux ans. Tous ceux là se vendaient à des homo-sexuels, dans le bain même. C'étaient de jeunes ouvriers sans place ou d'autres désireux d'avoir des gains accessoires [...]. Sur les grands boulevards et aux Champs-Élysées, l'on rencontre les prostitués ordinaires des grandes villes<sup>21</sup>. »

À partir de 1908, Wilhelm intervient dans la controverse, non plus entièrement masqué mais sous le pseudonyme qui a fait sa renommée sur la rive droite du Rhin : Dr. Numa

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>18</sup> Paul NAECKE, « Quelques détails supplémentaires sur les homo-sexuels de Paris », *Archives d'anthropologie criminelle*, 20, 1905, p. 411-14.

<sup>19</sup> Il convient de noter que Wilhelm avait déjà procédé de la sorte en 1891 avec Richard von Krafft-Ebing : « *Fini la lettre à Krafft. La possibilité de pouvoir agir pour les Urnings me contente également ; mon activité y voit un but qui lui plaît. Mon ardeur à défendre les Urnings est pour moi la seule manière d'agir pour les autres que j'entreprends avec conviction et plaisir en même temps, par elle je comprends l'ardeur qui enflamme d'autres pour telle ou telle réforme à produire.* » (8.5.1891 : Carnet 11, f°4). Cet engagement trouve son issue concrète à travers la publication d'un article de nature juridique, plaidoyer *pro domo* en faveur de la dépénalisation des relations homosexuelles (Dr. jur. \*\*\* et Richard von Krafft-Ebing, « § 175 Des deutschen Strafgesetzbuches und die Urningsliebe », *Zeitschrift für die gesamte Strafrechtswissenschaft*, 12, 1892, p. 34-54).

<sup>20</sup> « Lu dans *Le Temps* le scandale des bains de Penthièvre où 18 homosexuels [...] furent arrêtés. J'écris une lettre anonyme à l'un des avocats pour la compréhension et la défense des homosexuels. » (28.9.1890 : Carnet 9, f°55).

<sup>21</sup> NAECKE P., « Quelques détails supplémentaires sur les homo-sexuels de Paris », *Archives d'anthropologie criminelle*, 20, 1905, p. 411-14. Les éléments sur lesquels s'appuie Wilhelm dans sa « lettre » transparaissent dans le *Journal* : « *Les amusements homosexuels ne manquent guère. Très commode un hôtel où l'on trouve des voyous, puis un bain de vapeur où de petits ouvriers sans travail attendent les clients [...].* » (22.4.1903 : Carnet 20, f°84). Mais la plupart des indications fournies par Wilhelm dans sa lettre font en fait référence à une autre expérience parisienne, son séjour du 27 mars au 19 avril 1899 : « *Sur les boulevards, la même prostitution qu'à Berlin, mais plus discrète. On y trouve tout : voyous et tapettes [...]. J'ai encore parlé à toute une série de prostitués sur les boulevards, qui tous semblaient convenables et ne justifiaient pas mes craintes exagérées.* » (Carnet 19, f°7). « *Dans le Grand café [bld des Capucines], rendez-vous des Urnings [i.e. des uranistes] ; revu de petits prostitués élégants.* » (*Ibid.*)

Praetorius<sup>22</sup>. Nous pourrions imaginer que cette stratégie participe d'une volonté de clouer le bec à Laupts qu'il considère de mauvaise foi, mais la longue liste de publications relatives à cette question, typique de la volonté d'atteindre l'exhaustivité témoigne d'un projet plus ambitieux : dépasser le conflit franco-allemand et montrer à cette occasion que l'homosexualité est un phénomène qui transcende les questions de religions et de cultures nationales ou, pour paraphraser Schopenhauer montrer, preuve à l'appui, que l'inversion sexuelle « a existé de tous temps et dans tous les pays<sup>23</sup>. » La position que défend Numa Praetorius balaie les préjugés de l'époque et l'habitude de considérer l'homosexualité comme un vice étranger. C'est cette vision des choses que Wilhelm a combattue par la publication d'une série d'articles en français et en allemand, entre 1908 et 1912.

Qu'en est-il au juste ? Selon Numa Praetorius, qui est juriste<sup>24</sup>, si l'on parle autant d'homosexualité en Allemagne, c'est parce qu'un article de loi (le §175) condamne les relations homosexuelles, article qui n'existe dans aucun pays latin. Pour Wilhelm, les auteurs français semblent oublier le rôle clef joué par le §175 en Allemagne où « la majeure partie des homosexuels poursuivis pour infraction à l'article 175 demandent une expertise médicale concernant leur état d'esprit. Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à ce que les cliniques psychiatriques allemandes regorgent d'homosexuels<sup>25</sup>. » Il est par ailleurs faux d'affirmer, comme a pu le faire Laupts, que l'homosexualité n'est pas répandue en France. Selon Wilhelm, observations à l'appui, il y a des lieux de rencontre homosexuels dans toutes les villes de France. « Ainsi, à Nîmes où je passais un seul soir, je fus de suite accosté par un jeune jardinier homosexuel, de même de passage à Pau, j'y rencontrais sur une place publique un vieil homosexuel qui me causa<sup>26</sup>. »

---

<sup>22</sup> Dr. fait référence à son titre de *Dr. iur.*, c'est-à-dire docteur en droit. Dans les pays de langue allemande, le titre fait partie intégrante du nom de famille. S'agissant des articles relatifs, il s'agit de : PRAETORIUS N., « Die Homosexualität in den romanischen Ländern », *Sexual-Probleme*, 1909, p. 183-203 ; « Homosexuelle Ereignisse in Frankreich und in Italien aus den Jahren 1908 und 1909 », *Vierteljahresberichte des wissenschaftlich-humanitären Komitees*, 1 (2), 1909, p. 173-94 ; « Die Homosexualität in den romanischen Ländern », *Sexual-Probleme*, 1909, p. 183-203 ; « Zur Frage der Homosexualität in Frankreich. Erwiderung auf den Aufsatz von Herm. Fernau in der Dezembernummer 1909 dieser Zeitschrift », *Sexual-Probleme*, 6, 1910, p. 254-56 ; « Homosexuelle Pissoirinschriften aus Paris », *Anthropophyteia*, 8, 1911, p. 410-22 ; « A propos de l'homosexualité en Allemagne », *Revue d'anthropologie criminelle*, 1912, p. 114-16.

<sup>23</sup> Cité par CARDON P., *op. cit.*, p. 86.

<sup>24</sup> Wilhelm fut juge jusqu'en 1908. Il démissionna de ses fonctions afin d'éviter un scandale homosexuel au moment même où l'affaire Harden-Eulenburg défrayait la chronique (à ce propos, voir par ex. : LE MOIGNE N. « L'affaire Eulenburg : homosexualité, pouvoir monarchique et dénonciation publique dans l'Allemagne impériale (1906-1908) », *Politix*, 71, 2005, p. 83-106). Cette bifurcation dans sa trajectoire est mentionnée de la manière suivante dans son *Journal* : « *Je fus appelé chez le Président [du Tribunal]. Un ancien policier, arrêté pour proxénétisme, a dit : lui on l'arrêtait et H\*\*\* (un des individus qui a écrit la lettre de chantage du mois de novembre) on le relâchait parce qu'il m'avait enulé ! Je devais porter plainte : J'ai refusé [...]. Il ne me restera que de démissionner.* » (11.04.1908 : Carnet 22, f°9 sq.).

<sup>25</sup> PRAETORIUS N., « A propos de l'article du Dr Laupts sur l'Homosexualité dans les « Archives » du 15 avril 1908 », *Archives d'anthropologie criminelle*, 24, 1909, p. 198-208. Wilhelm, qui est alors juge au pénal, relate dans son *Journal intime* un cas de ce type : « *Ce matin à la séance la première affaire ce fut : délit contre nature : Mon émotion vive, le choc dure encore [...]. Je dis d'une voix tremblante à faire exprimer au médecin son avis sur le psychique de l'accusé [...] dire que rien, rien n'est possible en sa faveur. Et dire que moi aussi je puis venir dans la même situation.* » (13.11.1894 : Carnet 16, f°22).

<sup>26</sup> PRAETORIUS N., « A propos de l'article du Dr Laupts sur l'Homosexualité... », *op. cit.*, p. 200. A ce propos, lors d'un voyage dans le Sud-Est de la France en 1902, Wilhelm écrit : à Marseille « *En fait d'amour ai eu mon compte. Le soir entre 6 et 9 place Masséna choix très-grand de soldats. Il s'y offrent une trentaine [sic].*

Pour Wilhelm, il est tout aussi faux d'affirmer qu'il n'y a pas d'homosexualité dans l'armée française. La promenade des Anglais à Nice est sans conteste un des lieux où il est le plus aisé de rencontrer des militaires et marins qui louent leurs services. Plus encore, un certain nombre de scandales homosexuels mettant en cause des militaires français ont défrayé la chronique. Que ce soit à Brest le 28 novembre 1907, à Belfort ou à Bourges, les affaires ne manquent pas<sup>27</sup>. Enfin, à Paris, comme à Berlin ou à Londres, de nombreux prostitués masculins exercent leur métier et leur nombre prouve qu'ils trouvent des clients et que les homosexuels non abstinents sont nombreux. C'est par cette pique adressée à Raffalovich (qui prône l'abstinence) et par une mise sur un pied d'égalité de Paris et de Berlin (qui se situeraient d'ailleurs au même niveau que Londres) qu'Eugène Wilhelm prépare l'extension de sa démonstration. Mais avant cela, il s'agit encore pour lui de régler le problème de la religion.

Selon Wilhelm, Laupt et plus généralement les tenants de la position française font fausse route. Ce n'est pas tant le protestantisme, cette religion froide et rationnelle qui favorise l'homosexualité mais au contraire le catholicisme, religion chaude, sensible et féminine. Cette dernière conviendrait bien mieux à la sensibilité homosexuelle car « tandis que le catholicisme endort les scrupules des normaux qui, par manque de femmes ou pour d'autres raisons, seront accessibles aux surrogats des actes normaux, le protestantisme, cette religion froide et sans sensualité, voire sentimentalité, ne jette pas seulement en théorie, mais aussi en pratique, son anathème sur toute la sexualité en dehors du mariage et spécialement sur tous les actes anormaux<sup>28</sup>. » De plus, « la confession permet au jeune homme s'il a commis ces actes, de dégager sa conscience et lui rendra indirectement, par la faculté d'obtenir le pardon ultérieur, la répétition de ces actes plus facile<sup>29</sup>. » Pour le protestant au contraire, « forcé au repliement sur lui-même, l'homosexualité continuera à lui apparaître comme le comble de la perversité et du péché, duquel la confession ne le libère pas comme dans la religion catholique. [...] On m'a même parlé de plusieurs homosexuels protestants qui sont devenus catholiques<sup>30</sup>. » Preuve en serait peut-être le nombre de conversions au catholicisme, qu'il s'agisse de John Grey (compagnon de Raffalovich qui, comme de nombreux artistes anglais de sa période s'est converti au catholicisme<sup>31</sup>) ou encore d'Oscar Wilde voire, dans un autre registre, de Julien Green en 1916.

Une fois la question des distinctions entre protestantisme et catholicisme et de la prétendue influence des religions sur l'homosexualité réglées, Wilhelm déploie sa démonstration en étendant sa thèse aux autres pays latins qui, selon les tenants de la position française, seraient eux aussi exempts du vice allemand (connu en d'autre temps en tant que

---

*Possédé 3, puis 3 petits jeunes gens, deux extérieurement affreux voyous, mais très-bons d'honneur et de caractère. Tous militaires et civils, très-gentils. Du reste grande facilité et tranquillité car à deux pas de la place Masséna, un hôtel ad hoc où pour 3 francs on trouve chambre et où le patron connaît la chose. J'en profite six fois* » (26 mars – 9 avril 1902 : Carnet 20, f°66). S'agissant de la rencontre relatée dans l'article, il la décrit en ces termes : « *A Pau, sexuellement rien, je parle à un gros et gras commissionnaire, il connaît la chose, est prêt à tout, excité aux baisers, du reste brave garçon, nature vraiment franche, naïve, simple et honnête* » (Carnet 21, f°27). De même, s'agissant de Nîmes : « *Depuis 15 jours, la première fois fait l'amour avec un petit agriculteur des environs.* » (Carnet 21, f° 31).

<sup>27</sup> *Le Journal*, 28 novembre 1907. Cité par PRAETORIUS N. in « Die Homosexualität in den romanischen Ländern », *op. cit.*, p. 188.

<sup>28</sup> « A propos de l'article du Dr Laupt... », *op. cit.*, p. 203-204.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> cf. McCORMACK J. H., *The Man who was Dorian Gray*, New York, St. Martin's Press, 2000.

« goût italien<sup>32</sup> »). Pour Wilhelm, en bon juriste, les choses sont en effet complexes. Il convient tout d'abord de distinguer la France et la Belgique wallonne des pays latins du Sud<sup>33</sup>. En effet, à l'inverse de la France et de l'Allemagne, une différence majeure existe dans les mentalités collectives en Italie, en Espagne comme au Portugal, entre homosexualité active et homosexualité passive. Tandis qu'en France et en Allemagne, les homosexuels sont généralement réprouvés au sein de la société, dans les pays latins du Sud, seuls les homosexuels passifs le sont. Quoiqu'il en soit, en Italie et en Espagne tout comme en France d'ailleurs, on affirme que l'homosexualité est une rareté chez les autochtones et que ce vice a été importé. Les journaux de tous ces pays ne tarissent cependant pas de scandales liés à l'homosexualité<sup>34</sup>. Pour ce qui est de ces pays, « il est certain que l'Italien, l'Espagnol, le Portugais se livrent beaucoup plus facilement à des actes homosexuels que les autres Européens. En théorie, ou plutôt par convenance sociale, dans laquelle entre une grande dose d'hypocrisie, surtout dans les classes supérieures de la société, la même horreur de l'homosexualité est proclamée, comme dans les autres pays de l'Europe, mais en pratique, dans les basses classes et dans les classes moyennes, non seulement cette horreur n'existe pas, mais il existe une tendance à commettre des actes homosexuels<sup>35</sup>. » Dans un même mouvement et afin d'étendre la question de l'homosexualité à l'autre côté de la Méditerranée, Wilhelm décide d'explorer les pratiques homosexuelles en Algérie et en Tunisie. Ainsi, au Maghreb, l'homosexualité masculine est répandue avec une préférence pour la pédérastie active. Ici aussi, la question qui se pose est de savoir qui sont les hommes passifs si tous prétendent être actifs<sup>36</sup>.

Fort de toutes ces preuves qui convergent vers un même résultat, il ne reste plus à Wilhelm d'expliquer pourquoi ce phénomène est tellement répandu dans les pays méditerranéens, pour ne pas dire, plus répandu qu'en Allemagne. En premier lieu, en raison de l'atmosphère spirituelle qui règne dans ces pays. En second lieu, à cause du rapport entretenu avec l'institution du mariage dans les pays méditerranéens, que la population de ces contrées soit de confession chrétienne ou musulmane. Pour Wilhelm, la réponse est à trouver dans le statut des célibataires : ils entretiennent une homosexualité de circonstances et cela d'autant plus que l'accès à des femmes prostituées est beaucoup plus difficile pour les hommes dans ces pays. Tout cela amène Wilhelm à proposer une théorie de l'homosexualité dont voici les grands traits :

« En ce qui concerne les causes de l'homosexualité il faut, je crois, distinguer s'il s'agit d'homosexualité innée ou d'actes homosexuels commis par des normaux. Les influences qui, d'après Lauppts, contribuent à produire l'homosexualité comme l'éducation, la religion, le milieu, sont à mon avis insuffisantes à créer l'homosexualité proprement dite. [...] L'homosexualité est à mon avis et d'après mon expérience [...] dans la majeure ou plutôt la presque totalité des cas, innée ou du moins s'est développée dans la jeunesse ou à l'époque de la puberté, grâce à un état psycho-physiologique

<sup>32</sup> cf. par ex. SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. 1, Paris, Gallimard (coll. Pléiade), 1983, p 575 ou WALD LASOWSKI P., *L'amour au temps des libertins*, Paris, First éd., 2011.

<sup>33</sup> « Die homosexualität in den romanischen Ländern », *op. cit.* p. 196 sq.

<sup>34</sup> Cf. les extraits d'articles de journaux servant de preuve présentés in « Die Homosexualität in den romanischen Ländern », *op. cit.*, p. 202-203.

<sup>35</sup> « A propos de l'article du Dr Lauppts... », *op. cit.*, p. 205.

<sup>36</sup> cf. PRAETORIUS N., « Ueber gleichgeschlechtlichen Verkehr in Algerien und Tunis », *Antropophyteia*, 7, 1910, p. 179-88.

spécial. [Mais] naturellement des normaux peuvent sous certaines influences commettre des actes homosexuels, par exemple, par manque de femmes ou dans la période de puberté quand l'instinct tâtonne<sup>37</sup>. »

Cette théorie apporte pour l'époque une avancée théorique notable dans la mesure où elle combine deux positions qui se font face au sein de la sexologie et de l'anthropologie criminelle de l'époque : celles de l'inné et de l'acquis. Par ailleurs, tout en se refusant à faire appel aux théories psychanalytiques, Wilhelm défend quarante ans avant Kinsey, l'hypothèse d'une bisexualité prédominante. « D'autre part, il est possible – et j'ai souvent entendu émettre cette hypothèse – que l'homosexualité et l'hétérosexualité très tranchées ont fait place à une bisexualité généralisée qui a pour ainsi dire produit un nivellement des extrêmes<sup>39</sup>. » En résumé, et pour conclure sur ce point, « les causes que Lauptz invoque ne se rapportent donc qu'aux actes homosexuels commis par des normaux ou des indécis pendant la période de puberté ou peu de temps après. [Qui plus est] l'homosexualité n'est pas une rareté en France, en tout cas pas beaucoup plus qu'en Allemagne et surtout on ne peut pas attribuer à la religion catholique des influences empêchant plus facilement que le protestantisme le développement de l'homosexualité<sup>40</sup>. »

Enfin, au terme de son raisonnement, Wilhelm exclut la religion. Selon lui, ni le protestantisme, ni le catholicisme ne seraient véritablement opérants en matière d'homosexualité. Cet argument, qu'il puise sans doute dans son expérience personnelle semble s'imposer à lui en raison du statut singulier de l'Alsace : une région à majorité catholique sein de laquelle les protestants forment une minorité nombreuse.

### ***Le statut des Alsaciens au sein du débat***

Dès 1891, Wilhelm formule sa position quant à son rapport à la France et à l'Allemagne, et plus généralement à la spécificité d'une identité alsacienne qui se situerait entre les deux<sup>41</sup>. Il est possible d'effectuer un lien entre ses publications scientifiques et son identité personnelle telle qu'elle transparaît dans son journal intime.

« Pourquoi en somme ne veut-on pas être Allemand ? Chez beaucoup c'est parce qu'ils sentent la France leur patrie. Mais moi, quoique ne connaissant nul patriotisme, pourquoi ne me mets-je pas tout à fait du côté Allemand. D'abord probablement parce que certaines mœurs et certaines manières d'être qu'ont les Allemands ne s'accordent pas à ma nature [...]. Je puis dire que je suis *aussi un* vrai hermaphrodite sous le rapport politique et national. Ce qui peut-être me conviendrait ce serait de vivre en une Alsace neutre. Je vois que beaucoup d'Alsaciens sans s'en rendre compte sont dans mon cas, et que le patriotisme de la plupart a sa cause dans la même racine que chez moi ; que chez la plupart ce n'est pas tant amour de la France, qu'antipathie de certains côtés germains<sup>42</sup>. »

---

<sup>37</sup> « A propos de l'article du Dr Lauptz... », *op. cit.*, p. 203.

<sup>39</sup> « A propos de l'article du Dr Lauptz... », *op. cit.*, p. 207.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Cette question s'inscrit dans les nombreux débats qui ont traversé l'Alsace à l'époque. Cf. par ex. : LAUGEL A., *L'origine de la tradition alsacienne*, Strasbourg, Treuttel & Würtz, 1910.

<sup>42</sup> Extrait du Carnet 10 d'Eugène Wilhelm (29.9.1890-3.5.1891).



En ce sens, les Alsaciens pourraient être assimilés selon Wilhelm à des neutres. Ce terme, qui se rapporte d'une part à l'identité des habitants de la région souligne en creux la spécificité de l'identité sexuelle de l'auteur, attiré par les hommes et par les femmes. Ce principe de la dualité de l'attirance, qui fait écho à celui des deux patries, est l'objet de méfiance de la part des homosexuels et des hétérosexuels, comme il le souligne dans son journal intime<sup>43</sup>. En étant conscient de la position précaire des Alsaciens, qui n'est pas sans rappeler celle d'un autre grand diariste à cheval entre la culture germanique et la culture française, Frédéric Amiel, il devient possible de comprendre pourquoi Wilhelm s'est employé à dépasser la controverse en considérant que ce vice dont il était affublé ne pouvait pas être allemand<sup>44</sup>.

### ***Ouverture***

Les analyses et prises de positions de Wilhelm au sein de la controverse se distinguent nettement de celles des autres protagonistes et trouvent en partie leur explication dans la situation à la fois personnelle de Wilhelm et, plus généralement, dans la situation culturelle des Alsaciens durant le tournant du siècle dernier. En temps que juriste, rompu à l'exercice de la preuve, ses interventions témoignent à travers la précision de ses analyses de sa volonté de lutter contre les injustices ou les allégations infondées et, plus encore, de sa détermination à dépasser les luttes nationalistes de son temps. Ses prises de position témoignent de l'acuité de son regard, qui sort des sentiers battus, balaie les préjugés « scientifiques » et annonce d'une certaine manière ses « enquêtes de terrain » entre 1909 et 1921.

S'agissant des répercussions au niveau politique de l'« Affaire Paris Berlin », elles se sont déclinées selon deux poncifs durant l'entre-deux-guerres. En France, l'homosexualité est restée associée à l'Allemagne comme en témoigne une lettre de la Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans de 1927. A cette occasion, l'administration rappelle au ministre des Affaires étrangères, Aristide Briand, que « le vice contre nature est très répandu en Allemagne, maintenant comme avant la guerre. C'est un fait de notoriété publique, et ce vice est même qualifié de "vice allemand". [...] La "débauche allemande" est un des faits qui répugnent le plus aux Français et qui contribue à maintenir un fossé moral entre les populations des deux pays »<sup>46</sup>. A l'inverse, à la même époque, les partis politiques allemands se battent afin de déterminer si l'homosexualité relève d'un phénomène bourgeois, juif ou nazi mais pas français<sup>47</sup>. En Allemagne, l'étiologie de l'homosexualité se cristallise dès lors au sein des débats sur l'« ennemi intérieur » et les homosexuels sont internés en camps de concentration, au même titre que les Juifs, les Tsiganes et les « asociaux ».

---

<sup>43</sup> Si Wilhelm ne fait référence à son identité bisexuelle explicitement qu'en 1913 (« *Possédé une femme dans un bordel chic devant Hirschfeld. L'ai convaincu maintenant de ma bisexualité.* » 1.6.1913 : Carnet 26, f°21), la question de sa double attirance, pour les hommes et les femmes, le taraude depuis ses 19 ans au moins.

<sup>44</sup> BOLTANSKI L., « Pouvoir et impuissance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1, 1975, p. 80-108.

<sup>46</sup> Archives nationales : AJ9/3216 – 1 : Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans, Paul Tirard à Aristide Briand, lettre et aide mémoire « maladies contagieuses », octobre 1927. Je remercie Fabrice Virgili à cet endroit pour l'indication de cette source.

<sup>47</sup> TAMAGNE F., *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Paris, Londres (1919-1939)*, Paris, Seuil, 2000, p. 402 sq.